



Le Cormorandier

Bulletin d'information

de l'association des Plaisanciers du littoral cancalais

Courrier : Aplc35@orange.fr site : aplc35.monsite.orange.fr

Le mot du Président

Chers amis adhérents,

Notre saison vient de s'achever. Malgré le temps peu clément, 2008 a été une année relativement bonne pour notre loisir, les poissons et les crustacés étant au rendez-vous.

Comme vous le savez, notre adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers lancée officiellement le 1^{er} janvier dernier a reçu l'aval d'une majorité de nos adhérents. Une grande partie de l'effectif a décidé de participer à la lutte pour conserver l'indépendance de la plaisance. Nous sommes des personnes responsables en la matière (respect de la taille, des prises limitées à la consommation familiale, repos biologique, respect de l'environnement etc.... En aucun cas nous ne désirons nous laisser étouffer par des contraintes administratives ou des règlements indigestes comme c'est le cas dans certains pays d' Europe. Il faut aller de l'avant ! Continuons à nous mobiliser. Alors pour ceux qui hésitent encore sur une éventuelle participation, je leur demande de franchir le pas, venez et adhérez avec nous à la FNPPSF. Une question pratique à propos de la cotisation : nous vous serions obligés de bien vouloir la régler dorénavant au cours du premier trimestre 2009 cela facilitera notre comptabilité et vous permettra de recevoir la revue Pêche Plaisance en temps et en heure. Date limite de paiement (23 Euros) au plus tard le 15 mars. Merci à tous.

Côté sécurité nous progressons. Un stage pour l'obtention du certificat CRR/VHF est en cours avec 10 candidats. Un second est programmé en mars 2009 et déjà des candidatures se manifestent des plaisanciers certes mais aussi des professionnels de l' ostréiculture. Le CRR/VHF est devenu incontournable pour ceux qui veulent mettre la sécurité de leur côté afin de pouvoir utiliser à bord un tel appareil qu'il soit fixe ou portable. Depuis la mise en place de cette formation plus de cent personnes ont obtenu l'examen.

Nous avons durant toute cette année sensibilisé les adhérents aux dangers de la navigation en annexe ou pneumatique. Nous les avons encouragés à porter lors des trajets un gilet de sauvetage léger à gonflage automatique en cas de chute à la mer. Coordonnés à l'intérieur pour en commander.

Poursuivant notre recherche sur la sécurité du navire et ses passagers nous avons décidé de mettre en place un nouveau stage intitulé ' l'école des nœuds'. Cette formation, assurée par les adhérents provenant du maritime, consacrée à la pratique du matelotage se décomposera en 3 séances : la première réalisation de nœuds marins usuels, la seconde épissures, confection d'une aiguillette puis la troisième Initiation au ramendage, réparation de filets de pêche. Stage ouvert à tous. Les dates sont arrêtées, on peut s'inscrire dès à présent. Coordonnées pages intérieures du présent bulletin.

Nos manifestations 2008 ont été comme à l'accoutumée empreintes d'amitié et de convivialité et les rencontres avec nos amis Plaisanciers Granvillais des moments forts.

Nous avons à ce jour dépassé largement le nombre de 300 adhérents. A nous de continuer et d'inciter nos voisins de mouillage, nos amis, à venir nous rejoindre.

Bonnes Fêtes de fin d'année à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne santé

Salutations maritimes

Michel LOUVET

Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association des Plaisanciers du littoral Cancalais du 19 Juillet 2008

Le 19 juillet 2008 s'est réunie l'Association des Plaisanciers du Littoral Cancalais en assemblée générale au centre socio-culturel.

Le Président Michel LOUVET ouvre la séance à 09h45 et souhaite la bienvenue aux adhérents présents pour cette cinquième réunion annuelle depuis la constitution de l'association.

Une minute de silence est demandée en mémoire de Messieurs HUBERT Arsène et LECOUBLET Dominique décédés depuis notre dernière assemblée.

Rapport moral et d'activités 2007

Le Président donne la parole à M. ABGRALL, secrétaire de l'Association pour le rapport moral et d'activités.

M. ABGRALL fait un rappel des activités de l'A.P.L.C. depuis la dernière assemblée générale du 21 juillet 2007 :

- Le 05 août 2007 Pardon de la Mer à Cancale, avec une forte participation de nos adhérents.
- Le 11 août 2007 participation d'une dizaine de bateaux au concours de pêche.
- Le 26 août 2007 s'est déroulé le repas annuel des plaisanciers. Succès confirmé avec 230 participants. La capacité maximum de participants sera portée à 250 personnes cette année à Port-Picain.
- Le 01 septembre 2007 participation au Forum des associations.
- Le 20 octobre 2007 participation de l'A.P.L.C (Michel LOUVET et Yannick DOSSET) au Comité Directeur de la FNPPSF à MELESSE.
- Le 19 novembre 2007 organisation d'une session de préparation à l'examen du C.R.R. (certificat restreint de radiotéléphoniste), 08 candidats présentés / 08 reçus.
- Le 31 janvier 2008 participation de notre Président à une réunion en sous-Préfecture concernant le projet Natura 2000 en Baie du Mont-Saint-Michel.
- Le 03 Février 2008 organisation d'un après midi dansant Salle Cancaven à Cancale.
- Les 11 – 12 et 13 avril de nombreux adhérents ont participé comme bénévoles au bon déroulement du Salon Pêche-Plaisance à Port-Picain. A cette occasion tenue du stand A.P.L.C. pendant ces 3 jours.
- Le 18 avril 2008 organisation d'une nouvelle session de préparation à l'examen du C.R.R. (certificat restreint de radiotéléphoniste), ce qui a permis à 12 candidats d'obtenir leur examen. En trois ans près de 100 plaisanciers ont obtenu leur diplôme.
- Le 25 avril 2008, désignation par le Conseil d'Administration de Michel LOUVET et Jean-Louis BEAUMIER comme représentants de l'A.P.L.C. auprès du Comité Nautique Local de la Mairie de Cancale.
- A l'initiative de Tino MARTINEZ un contrôle des extincteurs a eu lieu 2 samedis matin en avril et mai, dans les locaux de l'Escale Technique à Cancale.
- Les 17 et 18 mai participation de Michel LOUVET et Yannick DOSSET au Congrès de la F.N.P.P.S.F. à l'île de Ré.
- Le 24 mai 2008 le pot d'ouverture de la saison à Port-Mer a réuni un grand nombre d'adhérents.
- Le 1^{er} juin 2008 accueil à Port-Mer des Plaisanciers de HEREL qui effectuaient un rallye en Baie du

Mont-St-Michel (50 participants).

- Le 14 juin 2008, organisation d'un concours de pêche à Port-Picain, participation d'une douzaine

de bateaux. 65 kgs de poissons remis à la banque alimentaire.

- Le 22 juin 2008 participation de quelques adhérents à un pique-nique à Chausey sur invitation des Plaisanciers de HEREL.

- Des membres du bureau ont tenu, pratiquement tous les derniers samedis de chaque mois, une permanence à la salle Bel Event à Cancale.

- Le C.A. s'est réuni tous les mois pour préparer et organiser les manifestations ci-dessus.

- Publication des Cormorandiers n° 8 et n° 9

M. ABGRALL précise que l'A.P.L.C. dispose d'une boîte courrier par Internet à l'adresse suivante : aplc35@orange.fr. et d'un site internet : aplc35.monsite.orange.fr

Rapport financier :

Monsieur Adrien CORTEVAL notre trésorier adjoint présente la comptabilité arrêtée au 31.12.2007, qui laisse apparaître un bilan positif de 704,60 euros.

Des sponsors ont participé financièrement aux différentes éditions du Cormorandier. A ce jour 19 juillet 2008 nous comptons plus de 300 adhérents.

Chaque adhérent est avisé qu'il peut, s'il le désire recevoir une copie du bilan comptable 2007.

Quitus est donné à notre trésorier pour la bonne gestion des finances. Vote à l'unanimité.

Intervention de Yannick DOSSET délégué auprès de la F.N.P.P.S.F.

Yannick DOSSET qui a participé avec Michel LOUVET les 17 et 18 mai au Congrès de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France, présente cette Fédération, au sein de laquelle existe de nombreuses commissions, (Pêche, Pêche à pied, Environnement, Portuaire, Sécurité, Effectif, Administrative, Stratégie et Communication). Il précise que La FNPPSF assure la défense des plaisanciers au plus haut niveau (Ministériel). Actuellement 166 adhérents de l'APLC sont adhérents de la FNPPSF et reçoivent la revue trimestrielle Pêche-Plaisance. Yannick DOSSET invite les personnes qui hésitent encore à adhérer à cette fédération.

Bonjour à toutes et à tous

Il y a un an, lors de l'assemblée générale 2007, vous avez voté à l'unanimité l'affiliation de l'aplc à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France. La date d'effet étant le 01.01 2008. Ayant l'honneur, le plaisir mais aussi la charge et la responsabilité de vous représenter auprès de cette fédération, je me dois de vous rendre compte aujourd'hui du déroulement, du suivi et des conséquences, pour chacun des adhérents que nous sommes, de la décision prise il y a un an.

Tout d'abord, bien que cela n'ait pas été défini lors de votre vote, les membres du bureau de l'aplc n'ont pas souhaité et c'est très important, imposer de manière directe l'adhésion individuelle. L'APLC laisse à ses adhérents toute latitude ; ne sommes nous pas en démocratie ?, et, si nous sommes convaincus que chacun des membres devrait être affilié, il nous appartient de convaincre les réticents.

Déroulement

L'adhésion s'est faite de manière tout à fait naturelle. La majorité d'entre nous a adhéré d'emblée sans doute consciente et convaincue de l'intérêt de cette union pour la défense de notre loisir, la plaisance sous toutes ses formes.

D'autres ont attendu quelques temps, peut-être pour voir ou se renseigner avant de rejoindre les rangs, certains ont adhéré aujourd'hui encore et il en reste quelques uns qui visiblement, sont encore indécis,

nous respectons aussi leur décision mais je vais cependant tenter de l'influencer
Pour tous, allez sur le site Internet de la « FNPPSF », vous y découvrirez une masse d'informations

qui nous concerne, les derniers règlements, les textes de référence, les projets, les avancées, les perspectives d'avenir en matière de pêche, de plaisance. Vous serez peut-être alors convaincus de votre nécessaire adhésion.

Nous étions, il y a quelques jours encore, soit au bout de seulement 7 mois un peu plus de 60% d'adhérents ce qui est tout à fait satisfaisant. Je ne doute pas que nous atteindrons les 80 % lors de l'AG de 2009

SUIVI

Un suivi rigoureux était nécessaire. Chacun des adhérents verse 11 €, à la fédération et 12 à l'aplc, il était de notre devoir de nous rendre compte afin de vous démontrer de l'intérêt de notre engagement de juillet 2007.

Chaque trimestre, je suis allé à MELESSE, à la réunion du comité directeur au cours de laquelle sont débattus nombre de sujets d'actualité concernant la pêche de plaisance, mais aussi les projets, les relations avec les ministères (pêche, agriculture, environnement, Il en ressort alors des positions qui seront défendues auprès des ministères concernés ou adressées aux autorités de l'Etat, en charge de notre devenir. Nous vous informons ensuite par le biais du Cormorandier, ou du site Internet, les réponses verbales ou écrites qui nous sont adressées, la revue pêche plaisance. Continuez à nous interroger, nous nous ferons un devoir de vous répondre

Du 16 au 18 Mai, j'ai accompagné le Président Michel LOUVET au 35° congrès annuel puis à l'A.G. qui avaient lieu sur l'île de Ré. Nous avons tenu à participer concrètement et avons été séduits par la qualité et le sérieux des différentes phases des travaux des commissions. (il existe une commission sécurité, pêche, pêche à pied, portuaire, effectif, stratégie et communication et environnement). 80% des associations du littoral national étaient représentées. Il apparaît aujourd'hui que la reconnaissance est telle que nombre de propositions de la FNPPSF vont être concrétisées dans la prochaine loi sur le grenelle de l'environnement. J'envisage d'intégrer la commission pêche.

Rappelons aussi que, suites aux actions nombreuses et variées de la FNPPSF, on a évité le permis mer (avec toutes ses conséquences – (développement), les quotas voulus par les professionnels et nombre d'associations d'écologistes et autres, mais aussi obtenu l'usage du filet droit, du treuil électrique (800 Watts maxi) (commentaires), la gratuité de la VHF et tant d'autres avancées sur proposition de la FNPPSF. Ce n'est pas un syndicat anti -tout. C'est une structure composée de plaisanciers, souvent expérimentés, qui propose, suggère mais aussi revendique notre droit d'exister même si, il faut bien l'admettre, il y a des réformes à mettre en place. La FNPPSF a su se faire connaître et reconnaître jusque dans les plus hautes instances de l'Etat, c'est le constat même d'une compétence avérée.

CONSEQUENCES

La première est bien sûr que nous cotisons 23 € au lieu de 11.- Ceci nous donne aussi droit à une carte de membre, ceux qui ne l'ont pas encore récupérée peuvent le faire auprès de l'accueil ici même.

La seconde que nous recevons la revue pêche plaisance, chaque trimestre, qui, à mon avis n'a pas grand-chose à envier aux revues sur la pêche (pêche en mer et autres) constituées à plus de 60 % de publicité souvent sans grand intérêt pour le lecteur – c'est aussi le compte rendu des décisions, des nouveaux textes, des problèmes rencontrés ici ou là.

La 3° est que par le jeu des déductions fiscales, puisque la FNPPSF est déclarée œuvre d'intérêt général il ne nous en coûte en fait que 8€. Vous recevrez votre reçu fiscal avec le Cormorandier de l'automne. Vous voyez qu'il n'y a que des avantages alors, n'hésitez plus.

Attention, les adhérents qui ne seront pas à jour de leur cotisation ne recevront plus le Cormorandier en 2009. Les frais d'envoi sont trop onéreux et à la charge de l'ensemble des adhérents. Notre situation financière est saine mais Il ne paraît pas indispensable de gaspiller de l'argent pour informer ceux qui ne le souhaiteraient pas.

Aussi, dès 2009, et afin de ne pas avoir de coupure dans la réception de pêche plaisance, réglez votre cotisation au plus tard le 15 mars. (Développement....)

On voit bien aujourd'hui, la presse écrite, radiodiffusée, télévisée se fait régulièrement l'écho les difficultés des professionnels de la mer. Les règles européennes, les quotas, la diminution de la ressource, freine leur activité. Ils nous montrent du doigt et même si la FNPPSF a démontré que nous n'étions en fait à l'origine que de 2% du prélèvement global et que, bon an, mal an le Kg de poisson du plaisancier revient à environ 100 € (ce n'est pas vos épouses ni la mienne qui diront le contraire) compte tenu du prix du bateau, des frais de mouillage, assurance, carburant, matériels de pêche et d'accastillage divers, et frais annexes pas toujours faciles à justifier...

Nous sommes 2450.000 pêcheurs, toutes activités confondues, aussi, si nous voulons continuer à pêcher, soyons responsables, ne pêchons que le nécessaire à notre consommation familiale, respectons les tailles, très prochainement le repos biologique des espèces, ayons en mer un comportement irréprochable, soyons respectueux des autres et de l'environnement. Nous pourrions alors encore longtemps, pratiquer notre loisir avec beaucoup de plaisir même si, il ne faut pas se voiler la face, le prix de revient du Kg de poisson ne cessera d'augmenter.

Je vous remercie de votre attention.

Renouvellement du deuxième tiers :

Afin de continuer dans la logique des trois années pour chaque tiers et en conformité avec les statuts, il est nécessaire de procéder à l'élection du deuxième tiers.

Sont sortants : M. Hervé HUCK – Danielle LOUVET – Gérard AVELINE

Ne désirent pas se représenter Danielle LOUVET et Hervé HUCK. En place depuis la création de l'APLC, en 2003, Michel LOUVET, notre Président les remercie pour le travail accompli. Hervé HUCK continuera à apporter son concours pour l'élaboration du Cormorandier dont il est le rédacteur en Chef.

Candidat sortant qui se représente : Gérard AVELINE

Candidats ayant fait acte de candidature : GUIHARD, Jacques et Yannick DOSSET. Aucun autre candidat ne s'étant fait connaître, ils sont élus à l'unanimité.

Nouveau deuxième tiers : Gérard AVELINE – Jacques GUIHARD – Yannick DOSSET.

Renouvellement sur d'autres tiers : Néant

Renouvellement des membres délégués de site :

Sont élus à l'unanimité, délégués de site pour 1 an

Les Potelets : M. AGUESSE André

Port-Mer : M. BEAUMIER Jean-Louis et DURAND André en remplacement de GORGE Gérard.

Port-Picain : M. LE BOUDEC Maurice et M. SORET Jean-Pierre

Port-Briac : M. PASSILLIER Jean-Pierre et LETRENEUF Jean-Claude en remplacement de DOSSET Yannick

Abri des Flots : M. LE BOUCHER Daniel

La Houle : M. MOREL Yvon et BERTEL Denis, en remplacement de HUCK Thierry

Fixation de la cotisation 2008 :

Elle reste inchangée à 12 euros. Elle contribue à la bonne marche de l'association, mais ne suffit pas. Il ne faut pas oublier les sponsors, le travail de bénévolat effectué par ceux de nos adhérents qui participent à la mise en place et à la bonne marche de nos manifestations, de nos tombolas, apportent un plus très sérieux à l'équilibre de nos finances.

Informations – Communications – Sécurité :

Rappel par M.HUCK Hervé, concernant :

- la vitesse des embarcations à l'intérieur des mouillages et dans la bande des 300 m
- la longueur des aiguillettes (2,50 m)
- De ne pas procéder à l'éviscération des poissons au bas de l'eau. Des panneaux d'interdiction vont être mis en place par la Municipalité sur chaque site.
- Invitation à acheter et porter les gilets de sauvetage nouvelle génération (à déclenchement automatique lors d'une chute dans l'eau). Plus de 100 gilets ont déjà été achetés par nos adhérents auprès de Tino MARTINEZ, responsable chargé de la sécurité. Une nouvelle commande est en cours.
- Information sur la nouvelle directive 240 qui remplace la 224.
- En matière de Sécurité le chenal 16 sur la VHF est primordial mais aussi que le 77, que nous veillons presque tous est très utile. Pour les personnes qui ne possèdent pas de VHF mais qui ont un téléphone portable n'oubliez pas le 112 numéro d'urgence Européen ainsi que le téléphone du sémaphore du Grouin : 02.99.89.72.29 ouvert cette année jusqu'au 17 septembre.
- METEO : pour les gens munis d'ordinateur outre météo France le site winguru est excellent sans oublier la météo marine sur la VHF.

Calendrier des prévisions pour l'an prochain :

- Continuer la concertation avec les élus pour faire aboutir nos demandes (vérification de tous les blocs et chaînes de bas-fonds, taxe de parking, entretien des chemins de roulage et des cales de Port-Picain, Port-Briac, l'abri des Flots et de remédier à la dangerosité de la cale de la piscine).
- Continuer la publication de notre journal LE CORMORANDIER n° 10 à paraître en novembre.
- Maintenir pour l'année 2009 nos permanences mensuelles. Notre nouveau local est opérationnel dans l'ancienne maison de retraite (entrée rue Noël Royer). Il est à la mesure de notre association, venez nous rencontrer.
- Mettre en place en octobre 2008 et en mars 2009 un stage de préparation au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (C.R.R.) – Responsable : M. RUCAY Louis (02.99.89.72.59)
- Solliciter l'obtention d'une subvention municipale pour 2009
- Essayer de faire des commandes groupées (antifouling, matériels GPS, VHF) ne pas oublier que certaines entreprises consentent des remises sur présentation de la carte APLC.
- Continuer le groupage des extincteurs pour la visite annuelle 2009 voir MARTINEZ Faustino.
- Continuant dans la recherche d'une meilleure sécurité pour les Plaisanciers nous allons :
- Poursuivre les commandes de brassières auto-gonflable au prix de 77 euros (Faustino MARTINEZ 02.99.89.83.34)
- Mise en place dès l'automne d'un stage de matelotage, nœuds, épissures, ramendage, qui sera intitulé « L' école des nœuds ». Il sera ouvert à tous les plaisanciers et à d'autres qui le

désirent. Une petite participation sera demandée pour couvrir les frais d'achat des fournitures.
- Nous allons demander pour 2009 une nouvelle subvention Municipale.

Présentation d'une double Motion

Les Plaisanciers du Littoral Cancalais réunis ce jour 19 juillet 2008 en assemblée générale renouvellent leur demande auprès des autorités municipales, communautaires départementales et régionales afin qu'elles engagent, à court terme, des études pour la réalisation d'une cale en eau profonde sur la commune de Cancale dans le but d'assurer une plus grande sécurité des personnes et des biens sur cette portion du littoral où il n'existe aucune structure. Ils demandent en outre l'armement du sémaphore de la pointe du Grouin chaque année durant la période allant du 15 avril au 15 octobre. (a la fin des marées d'équinoxe. 700 bateaux au mouillage et 150 mises à l'eau chaque jour).

Cette double motion est adoptée par un vote à l'unanimité.

Quelques dates à retenir :

03 août 2008 : Pardon de la Mer. Il se déroulera à la Houle. Vous aviez été nombreux l'an dernier avec votre flamme APLC. Rendez-vous des navires entre 09h30 et 10h00. Nous demandons à tous nos adhérents de venir avec leurs bateaux pavoisés. Nous les plaisanciers faisons partie de la grande famille maritime au même titre que les marins pêcheurs professionnels et les conchyliculteurs. C'est aussi notre fête. Après la manifestation, un pot offert par la Municipalité sera servi à 12 H 00 Rue des Parcs.

Nous comptons sur vous pour ce rendez-vous de la grande famille de la mer. Peut-être certains Continueront-ils la journée en pique niquant navires à couple.

24 août 2008 : Repas annuel à Port-Picain ouvert à tous les plaisanciers et leurs famille. Vous pouvez vous inscrire dès réception de l'information envoyée par nous. Répondez aussitôt à l'adresse que nous vous donnerons avec le nombre d'invités et le chèque correspondant. L'an dernier nous avons, à notre grand regret, refusé du monde. Carnet Tombola à prendre.

06 septembre 2008 : Forum des associations

Dernière semaine d'octobre cours CRR/VHF, le 30 octobre 2008 examen.

Projet à l'étude en collaboration avec d'autres associations afin de participer au réveillon dansant de la St Sylvestre à la salle polyvalente de Cancale. Le Conseil d'administration décidera.

Samedi 7 février 2009 : repas dansant à la salle polyvalente de Cancale, venez nombreux.

Divers: En vente auprès de CORTEVAL, Adrien :

Tee-shirts (toutes tailles) - Flamme de l' Association - Casquettes - réglettes tailles des poissons -

Invité de notre assemblée générale :

Avant d'entamer les questions diverses, je voudrais remercier tous nos collègues plaisanciers, leurs épouses, parfois même leurs enfants qui mettent leurs disponibilité, leur compétence, leur position professionnelles au service de l'APLC. Merci à nos sponsors et annonceurs, faites les travailler ils sont pour la plupart commerçants de Cancale ou de la région. Je tiens aussi à remercier les élus qui nous écoutent sur les problèmes que nous rencontrons journallement et les services municipaux qui ont œuvré avec nous dans l'organisation de nos manifestations. Merci à tous.

Monsieur LEMOAL, Marcel 1^{er} Adjoint au Maire de Cancale, accompagné de trois membres de la municipalité ont répondu aux nombreuses questions de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 12h15.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION

Election du Bureau Réunion du 25 juillet 2008

LOUVET	Michel	Président	06.21.35.25.78
DOSSET	Yannick	Vice-Président	02.99.48.46.13
ABGRALL	Jean-Paul	Secrétaire	06.74.58.26.11
RUCAÏ	Louis	Secrétaire Adjt	02.99.89.72.59
CORTEVAL	Adrien	Trésorier	02.99.89.85.97
GUIHARD	Jacques	Trésorier Adjt	06.82.78.25.25
AVELINE	Gérard	Délégué à la Communication	02.99.89.60.45
LE SAULNIER	J-François	Délégué Sécurité et recrutement	02.99.89.70.24
MARTINEZ	Faustino	Délégué Sécurité et recrutement	02.99.89.81.74

BRUITS DE COURSIVES

VIE ASSOCIATIVE

Adresse Electronique : Lors de notre dernière AG plusieurs adhérents ont suggéré de nous faire parvenir leur adresse électronique. Nous pensons effectivement que c'est un moyen moderne et rapide de faire transiter toutes les informations : réunions, manifestations dans un premier temps et si cela s'avère possible dans un deuxième temps le Cormorandier. Ce système permettrait à l'Association de faire des économies non négligeables d'affranchissement.

Merci donc à tous ceux qui voudront bien nous communiquer leur adresse électronique à l'adresse suivante : aplc35@orange.fr .

COTISATIONS

Comme indiqué lors de notre dernière AG, la cotisation reste inchangée à 23 Euros pour les affiliés A la FNPPSF. Afin de pouvoir continuer de recevoir les 4 publications de la Fédération et pour plus de clarté dans l'organisation notre comptabilité nous vous demandons de bien vouloir vous acquitter de cette dernière au plus tard le 15 mars 2009.

DATE ET LIEU DES PERMANENCES :

au local APLC de 10 h 30 à 12 h 00

Samedi 29 novembre - Samedi 31 janvier - Samedi 28 février - Samedi 28 mars - Samedi 25 avril.

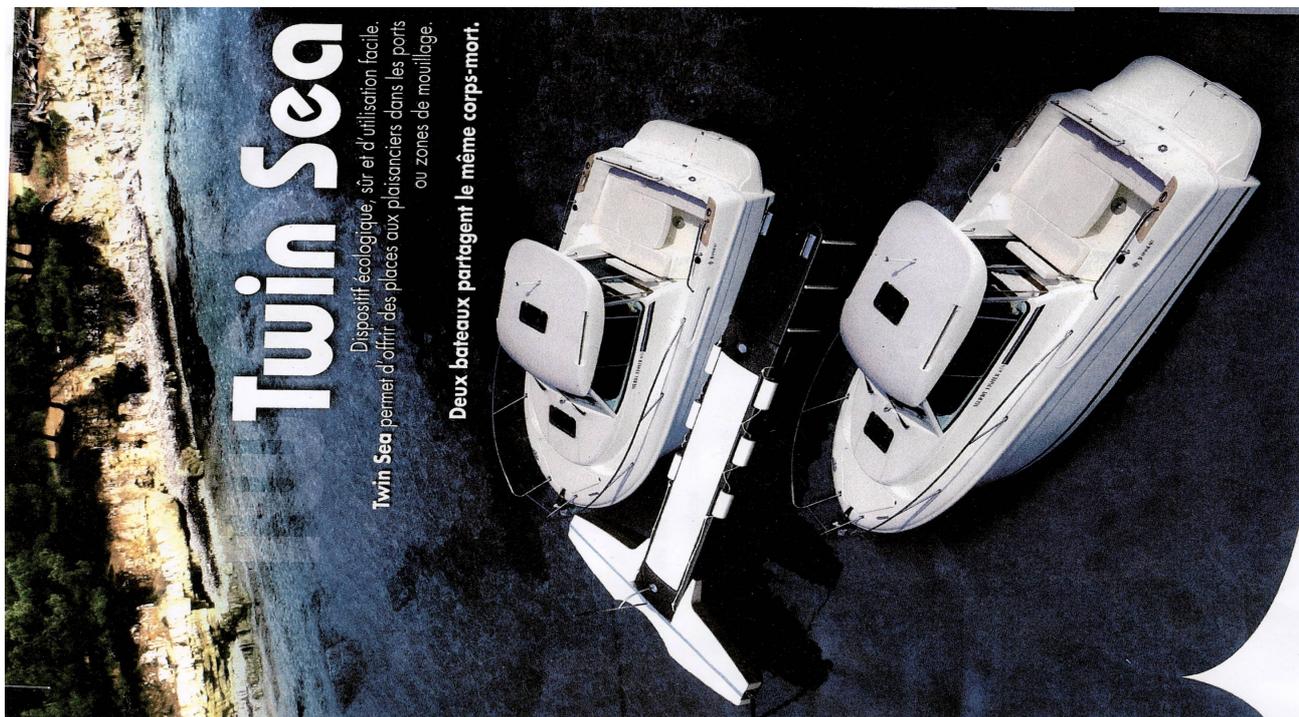
STAGE MATELOTAGE

Ce stage aura lieu en janvier, les samedi 17/01 : Atelier nœuds - 24/01 : Atelier épissures et le 31/01 : Atelier ramendage. Un article de presse paraîtra dans Ouest-France courant décembre. Une participation pour l'achat du matériel (cordage etc....) sera demandée à chaque participant.

C.R.R.

TWIN SEA

Solution étudiée par la municipalité pour augmenter le nombre de places sur nos sites.



TWIN SEA offre un potentiel de développement en conformité avec le développement durable. Il apporte une offre de places supplémentaires sans modifier les paysages. Il ne nécessite aucun Engagement lourd. La solution est très discrète et totalement réversible, et peut être déposée au cours de l'hiver sur des zones techniques. L' équipement par les ports de plaisance peut être progressif. L'essentiel des matériaux utilisé est recyclable.

TWIN SEA permet d'offrir des places supplémentaires aux plaisanciers dans les ports, et d'améliorer les services offerts. Dans les sites sensibles (îles, sites protégés) **TWIN SEA** offre un accueil temporaire sans ancre à mouiller, ce qui protège les fonds marins et évite la dispersion des algues. Lors d'évènements nautiques, **TWIN SEA** permet de créer facilement des emplacements complémentaires.

TWIN SEA est sur : Comme sur un mouillage classique, le bateau est directement amarré sur la chaîne de corps-mort par une pièce unique. Le ponton, avec un ou deux bateaux et même sans bateau, évite de manière totalement identique à un bateau amarré seul sur sa bouée. Des défenses en PVC souple tout le long du ponton protège le bateau lors des contact.

TWIN SEA peut accueillir quatre personnes. Deux marches permettent de monter et descendre de L'annexe sur le ponton. Un mât sur la partie avant permet de se tenir. Des lignes de vie sont disposées le long du ponton en cas de chute du bateau.

TWIN SEA est très facile à utiliser

L'accostage est plus aisé qu'une prise de quai parce que **TWIN SEA** est toujours dans le lit du vent, et que les angles arrondis en polyéthylène préservent les bateaux. Le point d'amarrage est visible de jour comme de nuit grâce à un repérage photo luminescent. **TWIN SEA** est aisément démontable en trois parties pour faciliter le transport et la manutention. Tous les points d'amarrage, fixations et manilles, sont hors d'eau. Un coffre positionné sur la passerelle offre un espace de rangement personnel pour

chaque plaisancier.

Description :

Le dispositif est en forme de T. l'étrave de chaque bateau est amarrée aux extrémités gauche et droite du T. Une chaîne, dont la partie haute forme une patte d'oie, relie le corps-mort aux points d'amarrage du bateau. De cette manière le ponton et les deux bateaux évitent ensemble de façon totalement identique à un bateau seul sur sa bouée, et les bateaux restent parallèles à **TWIN SEA**.

Le cahier des charges de **TWIN SEA** est conçu pour accueillir des bateaux de plaisance jusqu'à 7 mètres. Dans des conditions d'échouage, le tirant d'eau du bateau peut aller jusqu'à 50cm. L'ensemble est conçu pour résister à des vents de 130Km/h. La durée de vie de l'ensemble est supérieure à 10 ans. Le dispositif est composé de 3 éléments en polyéthylène d'épaisseur 8mm (2 flotteurs et une passerelle).

Caractéristiques Techniques :

Une barre structurelle en acier inoxydable de section 50mm traverse le flotteur avant.

Les points d'amarrage et taquets sont en acier inoxydable ou en aluminium.

Des pièces d'usure en acier inoxydable sont disposées sous les trois pieds reposant sur le fond lors de l'échouage. Les pare-battages sont en PVC souple.

Poids total inférieur à 200kgs, largeur 3,5 mètres, longueur 7 mètres.

REPONSE DE NOTRE PRESIDENT AU 1^{ER} ADJOINT SUR CETTE ETUDE :

Monsieur,

A la demande de Messieurs CAHOURS et BEUREL, nous avons approché le dispositif TWIN SEA mis en place en début d'été sur le site de P.Mer afin d'étudier son comportement et celui des bateaux amarrés.

Voici donc quelques observations et suggestions qui à nos yeux permettraient d'améliorer la sécurité de l'ensemble.

A) Pour les sites de Port-Mer, Port Picain, Port Briac, les Potelets exposés aux vents de NE à SSE, il Serait bon de limiter les navires accostant à 5,5m de longueur.

Au-delà de cette limite, le poids du navire, conjugué avec la levée de la houle (n'oublions pas que nous sommes en pleine mer et non dans un port abrité) génère pour nous une inertie trop importante qui pourrait occasionner des avaries au dispositif.

B) Nous pensons qu'il faut prévoir un dispositif d'amarrage propre à l'installation. Des amarres de Poste (2 amarres de bout et 1 garde montante à l'avant) pour chaque navire seraient sur les organeaux de l'installation avec cosses et manilles en galva ou inox. Ces six amarres de poste en polyamide seraient gainées pour éviter toute usure prématurée du cordage aux portages éventuellement terminées par un œil. Nous pensons en effet que laisser le propriétaire disposer lui-même ses propres amarres n'est pas à retenir. Dans la plupart des cas ces amarres sont inadaptées et leur état laisse parfois à désirer. Lors de notre investigation, il y avait deux bateaux accostés, l'un avait « mordu » la moitié de son amarre de bout de l'avant.

C) Ce dispositif doit bien entendu être en permanence tenu à flot sauf peut-être dans une zone bien abritée afin d'éviter des dommages en mer montante (le vent et le courant pouvant être différents de ceux de l'échouage). Il ne doit pas non plus être positionné trop au large car risque de levée plus important.

D) La mise en service de cette installation vers la fin du printemps et durant l'été, périodes de marées Moyennes et de relatif beau temps, nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition nous vous prions, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.
Le Président du C.A. Michel LOUVET

CONCOURS DE PECHE EN MER

Nous sommes le samedi 14 juin 2008, la météo annonce une belle journée. Depuis plusieurs mois, l'équipe de l'APLC travaille d'arrache pied pour que la réussite soit totale. Un sponsor « contact-Océan », nous a aidés financièrement à réaliser de belles affiches, le règlement a été bichonné, tous les ingrédients semblent rassemblés, ce sera une belle journée !

A pied d'œuvre dès 8 heures, l'équipe s'active pour accueillir les concurrents mais aussi les clients qui ne manqueront pas de venir se désaltérer à la buvette et manger une galette/saucisse. Les stands sont agencés, les publicités de nos partenaires mis en évidence preuves de leur engagement à nos cotés.

Quelques équipages se présentent à l'engagement et se sont quatorze bateaux qui vont prendre le départ donné à 10 h par notre président Michel LOUVET. Chacun se dirige, dans la limite des 5 milles, vers sa base secrète. Afin de protéger la ressource, seuls 30 poissons par bateau seront acceptés à la pesée qui aura lieu à 17 heures.

Chacun fera de son mieux et c'est l'équipage DOSSET, père et fils, sur « JANICK » qui se verra remettre la coupe des vainqueurs des mains de monsieur le maire de Cancale qui profitera de l'instant pour dire l'intérêt que porte la municipalité à l'esprit et la lettre des actions de l'aplc. Le résultat de la pêche sera offert à la banque alimentaire de Cancale.

Tous les participants sont repartis avec des lots offerts par les détaillants d'articles et de matériels de pêche locaux. La fidélité des adhérents sera leur meilleur remerciement.

Nous nous interrogeons cependant quant à la faible participation. Nous sommes plus de 300 adhérents, où étiez-vous ?, pourquoi si peu d'intérêt alors que l'essence même de notre association est le partage d'une passion commune « la plaisance » dans un espace donné « la mer » en ce qui nous concerne.

Peut-être n'avons-nous pas su motiver suffisamment votre attention ! Aussi, merci de remplir le petit questionnaire joint en annexe, vous pouvez y ajouter toutes suggestions ou propositions personnelles, vous faites les remarques qui vous paraissent utiles. Cela permettra d'envisager le concours 2009 tel que VOUS le souhaitez et partant, d'augmenter le nombre de participants de manière significative.

Connectez-vous aussi sur le site de l'APLC - <http://aplc35@orange.fr>, c'est le votre, c'est aussi le meilleur moyen d'information en temps réel pour chacun des adhérents. Nous avons tous un voisin, un ami, un enfant, ou petit enfant qui a internet.

Alors, sans rancune, bon vent mais j'attends vos suggestions.

Y. DOSSET

TRIBUNE LIBRE

Un port en eau profonde à Cancale

Il est souvent évoqué le manque d'un port de plaisance bien abrité et dont l'eau profonde pourrait accueillir des dizaines de navires. Ce projet aurait pu être une réalité... il a failli voir le jour il y a plus de 300 ans.

1688 le Royaume de France fait face à une coalition des pays Bas, Angleterre, Allemagne, Savoie, Danemark, Espagne et Suède. ¹ Pendant que les marins cancalais se battent sur mer, d'autres assurent la surveillance de la côte ou servent sur les nombreux points retranchés disséminés sur le littoral.

En août 1689, Vauban accompagné de quelques officiels visite à pied la côte entre le Grouin et la Houle. Il envoie son rapport au Duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. Il constate que les anses de Port Mer, Port Piquet (Port Pican) et Port Briac méritent d'être renforcées.

Afin d'empêcher les ennemis de débarquer il faut revoir les retranchements existants et surtout couvrir les grèves par deux batteries. Celle de la Roche Blanche (Barbe Brûlée) aura quatre pièces de canons et à la pointe de la Musoire (Monchatry) six pièces qui couvriront aussi les deux autres anses où il y a déjà quelques défenses.

Vauban estime que la milice garde côte est capable de poser les palissades en barbe et qu'il faudrait environ un millier d'hommes pour repousser un débarquement s'il devait se produire à cet endroit. Monsieur de la Touche de Rez, capitaine de la milice, assure qu'il peut disposer de 3000 hommes dans les paroisses environnantes pour maintenir l'ennemi. Vauban conclue ainsi « Je puis vous assurer que si toutes les côtes de France étaient disposées comme celle-là, il serait très facile au Roi de les rendre inaccessibles en moins de deux mois de temps »

1692, 1693, et 1695 voient des incursions anglaises dans le but de détruire Saint Malo. Les nombreuses entreprises corsaires gênent le trafic des navires. Les différentes tentatives pour incendier la flotte et la ville échouent.

La situation géographique de Saint Malo pose un problème stratégique de défense. Sous l'influence de forts courants, son accès est difficile et le grand nombre de navires marchands est en partie soumis à l'échouage. Il n'y a aucun port militaire à proximité. Entre le Havre et Brest, le port de Cherbourg n'a pas encore été fortifié il est uniquement protégé par quelques batteries. La rade de Cancale est abritée et fréquentée régulièrement par des navires attendant de pouvoir entrer à Saint-Malo lorsque les vents trop forts en interdisent l'accès L'idée germe donc de faire une base navale à Cancale. Le site retenu doit être accessible à toute heure, bien protégé des vents dominants. Les ingénieurs se penchent sur le plan d'eau entre le Grouin et l'île des Landes.

Photo n°1

L'ébauche semble ambitieuse tout en étant très ingénieuse. Au Nord, une épaisse digue s'appuie entre la pointe et les premiers rochers de l'île des Landes. Le Moulinet est intégré dans l'ouvrage et en renforce la structure. En Ouest et Est, des quais couvrent toute la partie de l'estran et permettent l'accès aux navires. Vers le Sud un boyau d'étranglement gardé par deux batteries en ferme l'accès. Les ingénieurs pensent pouvoir y mettre de 40 à 50 vaisseaux de 1000 à 1200 tx. Sur le haut des rochers, une plateforme armée d'une coulevrine accueille les hommes chargés de la surveillance des environs.

Ce projet a été abandonné, sans doute faute de moyens pour le réaliser. Imaginez le magnifique port qu'aurait abrité cet ouvrage. Imaginez aussi l'île des Landes et le Grouin transformés en baraque à frites, parkings à bateaux et autres constructions... Tout est une affaire de choix !

Une autre idée est lancée par Alexandre Girot, un armateur cancalais. En 1895, il publie une

¹

surprenante étude sur la transformation totale de la baie. Les plans joints à cette publication nous permettent de mesurer l'ampleur des transformations.

Photo n°2

Des enrochements coupent les grèves depuis Roche Noire jusqu'à un chenal alimentant un port de guerre que le rédacteur prévoit de créer à ... Chateauneuf !

Polders et salines occupent le territoire de Château Richeux jusqu'au Mont Saint Michel. Le Rocher de Cancale et l'Île des Rimains sont reliés à la côte par un puissant ouvrage pour des docks. La Réras, seul écueil gênant, devra être supprimée. De la Grève aux Filles à la Pointe de Barbe Brûlée une large jetée (avec route carrossable et chemin de fer du port) abritera les navires à petit tirant d'eau.

Alexandre Girot prévoit aussi de creuser divers souterrains pour passer rapidement d'un point à l'autre de la côte. La grande rade sera ceinturée par une immense digue englobant l'Île des Landes. Pour finir c'est à Terlabouet que sera construite la gare de la ligne de chemin de fer entre la Gouesnière et Cancale.

Ce projet n'aboutira jamais... Et c'est peut-être mieux ainsi.

Thierry Huck



photo 1

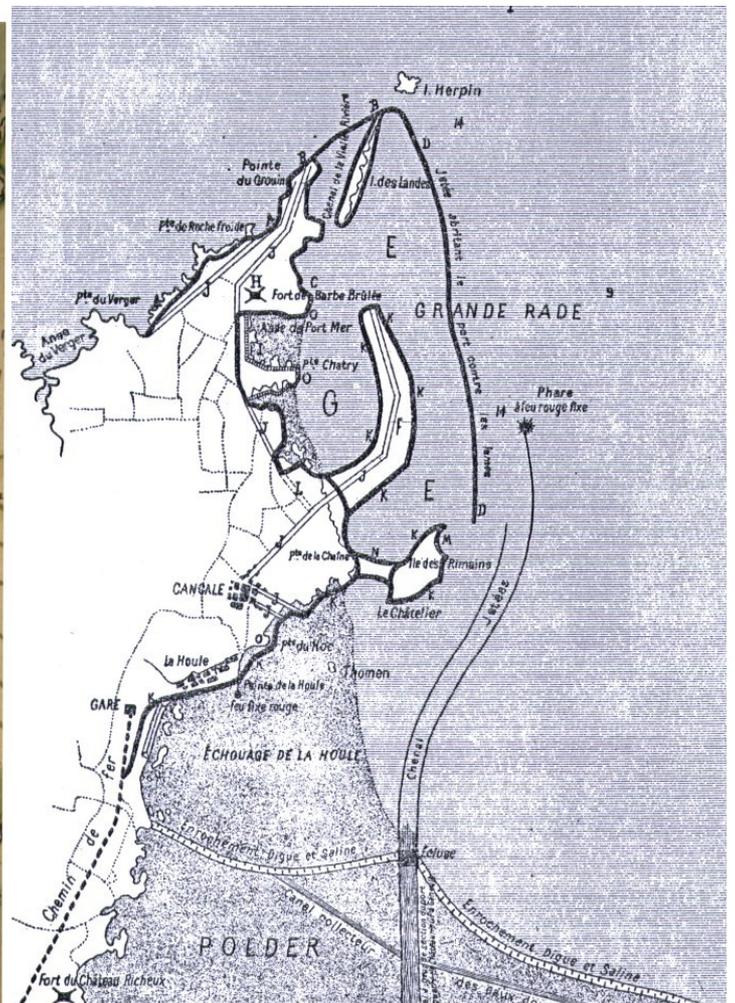


Photo 2

ARCHITECTURE NAVALE EN ABREGÉ

Doit-on intégrer dans l'architecture navale les premières embarcations de cuir tendu sur une structure

Légère de bois liés ou entrelacés ? Ces étranges bateaux ronds ou à la forme de pirogue apparaissent très tôt en différents lieux. On les trouve aussi bien dans les régions arctiques que dans l'estuaire du Tigre et de l'Euphrate vers le IV millénaire avant notre ère. Elles seront utilisées plus tardivement dans le Nord de l'Irlande et sur les Orcades.

Les premiers bateaux de bois sont des pirogues monoxyles de 6 à 7 m de longueur. Taillées dans un fût d'arbre, elles servent les petites navigations du Néolithique et participent au peuplement des îles de la Mer Egée entre -6 000 ans et 4 000 ans avant notre ère. Leur franc-bord les limite au déplacement de proximité par mer calme. Pour s'aventurer plus loin, les "charpentiers de marine" ne tarderont pas à y adjoindre une première planche de bordée ; puis très vite, un second bordé. Montés à clin puis chevillés, ces bordés offrent une plus large "assiette" permettant une meilleure tenue à la lame et des charges plus importantes.

Cependant, pour des raisons de "fardage", donc de prise au vent pour ces bateaux sans quille, mais surtout afin de pouvoir garder la puissance de propulsion assurée jusqu'au II^e millénaire par le jeu des pagaies, les marins ne pourront voir leurs bateaux augmenter le nombre de bordés latéraux. La voile qui commence à apparaître au milieu du II^e millénaire règlera définitivement les difficultés liées à la hauteur des francs-bords. Cependant les constructeurs se trouvent alors confrontés au problème de la longueur des unités navigantes. Alors, l'ingéniosité et le savoir des charpentiers de marine vont aboutir à l'invention d'un assemblage extraordinaire : **le trait de Jupiter**. Ce procédé, qui permet d'aboutir par un assemblage résistant à toutes les épreuves, va révolutionner la construction navale de l'Antiquité. En s'allongeant, les bateaux deviennent plus haut sur l'eau ; plus performants à la charge. Alors, pour remplacer les pagaies devenues inutilisables, on voit apparaître les amblons puis les avirons. Afin de faciliter la manœuvre, les bateaux sont dotés d'une, puis de deux gouvernes latérales.

Abandonnant alors la base de construction du type pirogue, on commence à monter les bateaux à partir de "membrures", puis sur des membrures fixées sur une quille à rostre ou éperon. Sur les premières unités à membrures, la coque est formée par une suite de bordés cousus. Placé bord à bord, l'ensemble des planches (chevillées aux "gournables" de bois) voit l'étanchéité assurée par des joints de mousse enduits de suif. C'est avec ce type de bateau dont un exemple a été retrouvé dans l'estuaire de la Tamise que s'effectuent les échanges trans-Manche dès le début de l'Age du bronze (-2 000 ans avant J.C.).

Se développant très vite sur tout le pourtour de la Méditerranée, les bateaux à quille n'hésitent plus à franchir les Colonnes d'Hercules (détroit de Gibraltar). Les poupes et les proues relevées, sont tendues par un double câble qui est raidi "au tourniquet" lorsque le temps se gâte ou qu'il faille affronter la haute mer. Cette opération a pour effet de resserrer les bordés et de donner plus de rigidité à la coque. A ce moment, les "Maîtres de bateau" ont pris l'habitude d'utiliser une grande voile rectangulaire à vergue haute. Dans un premier temps cette voile et sa vergue seront soutenues par une armature bipode dont chacune des deux poutres, arc-boutées sur bâbord et tribord, est maintenue par des câbles d'étais et de pataras. La technique du mat central planté dans la quille viendra très vite écarter ce procédé encombrant et peu pratique. Au début, l'absence de hauban limite la hauteur du mat central.

Evoluant autant dans les dimensions que dans les gréements, l'architecture navale commencera à distinguer les bateaux de commerce de ceux destinés à la guerre ou à la piraterie.

Puis vient l'ère des grands "pentécontores" pour lesquels les charpentiers rivaliseront de compétence et d'ingéniosité. Ces grandes galères trirèmes, sillonneront toute la Méditerranée.

Il faudra attendre Le Moyen Age pour croiser les lourdes nef médiévales transportant les croisés vers La Palestine. Au XIII^e siècle, le gouvernail d'étambot, inventé par les chinois aura une grosse influence sur l'architecture des coques et sur les types de gréement. Les quilles devenues plus profondes oublieront le rostre d'étrave. Définitivement abandonnés les avirons et amblons s'effacent devant les voiles latines. Dès lors, contrainte par les exigences du commerce maritime, l'architecture ne cessera

d'évoluer pour aboutir au gigantisme des porte-conteneurs qui sillonnent aujourd'hui les mers du globe.

Erratum dans le dernier article il fallait lire Eudoxe de Cizique et non Euxode

Yannick LECERF

S : Vous pouvez continuer à nous envoyer vos écrits, nous les publierons dans cette tribune.

MOTS CROISES DU CORMORANDIER par Joël Denis

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORizontalement

- I - Oiseau de mer - Coutumes
- II - Lac des Pyrénées – Organe de gestation
- III - Petit papillon – Crie dans les bois
- IV - Unis
- V - Légèrement blessée
- VI - Se dit à un ami – Il faut savoir parfois le tenir
- VII - Petit gâteau
- VIII - Pronom – C'est-à-dire en bref
- IX - L'été l'est rarement en Bretagne – Tom en avait une
- X - Cavité de la tête – Petite surface

VERTICALEMENT

- A - Petits bâtiments
- B - Eau située au SO de Bagnères de Luchon – Gros lézards
- C - Elle peut être calme ou très agitée – Parfois devant contre
- D - Certains vers le sont
- E - Début d'attache – Supports de balles
- F - Donc mortelle – Césium
- G - Docteur – Détacha le grain de l'épi
- H - Vieille Cité – Nom d'un artiste
- I - Elime – Complet
- J - Mer qui porte le nom de celui qui s'y noya.

Dans le dernier « Mots croisés » une case a été décalée d'où impossibilité de compléter la grille.
Merci de bien vouloir nous excuser

Nos recettes par Bertrand Caplanne

QUICHE DE MER AU COMTE

Pour 6 personnes : 250g de pâte non sucrée, 200g de saumon fumé (en dés ou en tranches), 100g de crevettes décortiquées, 200g de haddock, ½ litre de moules, 3 œufs entiers, ½ litre de lait, 25cl de crème fraiche, 200g de Comté .

Étalez la pâte dans un moule. Allumez le four thermostat 8. Mettez le haddock dans une casserole. Recouvrez le avec le lait (ne salez pas, le haddock l'est déjà). Mettez sur le feu, laissez cuire doucement 5 minutes à partir du frémissent. Retirez le poisson et coupez le en gros cubes. Découpez le saumon en dés ou en petites lamelles. Nettoyez les moules et faites les ouvrir sur feu vif. Otez les coquilles. Déposez sur la pâte à tarte les morceaux de haddock, de saumon, les crevettes décortiquées, les moules. Râpez le Comté. Battez en omelette les œufs entiers, la crème et le Comté râpé. Versez sur la pâte Garnie. Faites cuire à four chaud 35 minutes. Thermostat 8 ou 250°

RESTE DE POISSONS (CROQUETTES)

Pour 6 personnes : 16 à 18 croquettes : reste de poisson blanc cuit au court-bouillon (environ 400g), 250 g de riz cuit, 4 jaunes d'œuf, sel, poivre. Pour paner : 4 c. à soupe de farine, 1 œuf, une tasse de chapelure.

Emiettez le poisson dans une terrine en retirant les arêtes, écrasez-le à la fourchette. Ajoutez le riz cuit au poisson puis les jaunes d'œufs, mélangez bien et assaisonnez. Façonnez des croquettes avec les mains farinées. Roulez-les successivement dans la farine, l'œuf battu et la chapelure. Faites frire à grande friture chaude (5 ou 6 croquettes à la fois) pendant 3 à 4 minutes. Egouttez soigneusement les croquettes lorsqu'elles sont dorées. Servez avec du citron, une sauce tomate ou tartare et une salade verte.